

Février 2019 – N°11

Directeur de la publication : Frédéric NION

Comité de rédaction : Frédéric NION, Isabelle THOMAS,

José LANUZA, Christine CAMBIER, Hélène BAUMANN,

Elodie BARON

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h

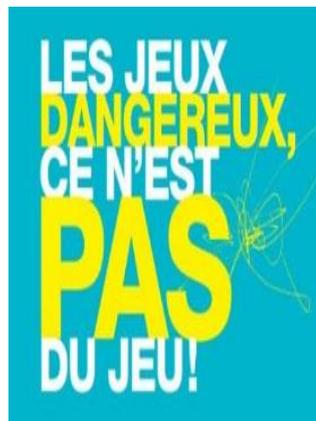
Fermeture le samedi en juillet et août. Fermeture le mercredi toute la journée.

Impression municipale à 800 exemplaires.

SOIRÉE TARTIFLETTE

Passez une délicieuse soirée en dégustant une tartiflette. Chaleureuse et conviviale, elle réchauffe vos repas en famille ou entre amis. Rendez-vous à la Grange le 22 MARS à partir de 19H30.

Inscriptions en Mairie auprès de Marie BERZIN.



JEUX

DANGEREUX

Depuis quelques temps, des jeux dangereux ont malheureusement fait leur réapparition dans les cours d'école.

Face à l'ampleur de ce phénomène qui touche tous les jeunes, quel que soit leur sexe, leur âge ou

leur milieu social, il est important que les parents sachent **IDENTIFIER** les premiers signes de comportements à risques et soient au courant des dangers auxquels s'exposent leurs enfants.

Alors, ensemble restons vigilants !

COLLECTE DES SAPINS



La ville de Conches a organisé une collecte de sapins du 28 décembre au 31 janvier. Les trois points de récupération (face à la Mairie, face au centre médical, et dans les Rougettes) ont connu un franc **SUCCÈS**. Vous avez été très nombreux à déposer vos

sapins dans les emplacements dédiés.

ÉLAGAGES DES ARBRES

La seconde partie des travaux d'élagage sur la commune a eu lieu les 22, 23 et 28 janvier derniers.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires commencent début **FÉVRIER**. Pour inscrire votre enfant en Mairie, vous aurez besoin :

- de votre livret de famille,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie au 01 64 02 26 17.

LA NEIGE, LE RETOUR...



L'hiver s'est installé, avec son lot d'intempéries. Des moyens ont été en place mis pour éviter bien des désagréments aux habitants. Les services techniques et les élus se sont **MOBILISÉS** pour assurer la sécurité des riverains avec différentes phases de déneigement et de salage...

GRAND DÉBAT NATIONAL



Ce débat visera à répondre à la demande des concitoyens, d'être associés à l'élaboration des politiques publiques et de pouvoir proposer des solutions.

Quatre thèmes ont été prédéfinis :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'Etat et des services publics

Du 15 janvier au 15 mars, si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer vos idées, par mail, en indiquant dans l'objet la thématique abordée, à l'adresse suivante: elodie.baron@conches-sur-gondoire.fr ou bien par écrit, un cahier de doléances étant mis à votre disposition, à l'accueil de la Mairie. Vos idées seront, ensuite, transmises au gouvernement.

DU NOUVEAU POUR LE PLU

Le rapport du Commissaire Enquêteur sur le Plan Local d'Urbanisme sera très prochainement consultable en Mairie, aux horaires d'ouverture ou sur le site de la Commune à l'adresse suivante : <http://www.conches-sur-gondoire.fr>.

Le vote du PLU par le conseil municipal aura lieu le 2 avril prochain.



STAGE VACANCES

Tennis et Multisports :

- du 25 février au 1^{er} mars
- du 4 au 8 mars

Pour les enfants de 5 à 12 ans, de 8h30 à 18h au tarif de 100,00 € la semaine.

Inscriptions au 06 31 63 81 16

JDC ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^{ème} et 25^{ème} anniversaire. Le certificat de participation est obligatoire pour passer des examens et des concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, CAP, baccalauréat...). Plus d'informations sur <https://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc>

SAVOIR SE DÉFENDRE

Marne et Gondoire organise des stages gratuits de self-défense, réservés aux femmes, à partir de 16 ans. Apprenez des techniques simples qui vous permettront de vous défendre en cas d'agression. Le nombre de place étant limité, les inscriptions sont obligatoires :

- kravmagaglobal77@gmail.com
- ou Frédéric PIGNARD au 06 15 52 73 33

Pour plus d'infos : <http://www.marneetgondoire.fr>

SIVOM, DU NOUVEAU POUR L'ÉCOLE

Le conseil syndical du SIVOM, suite aux devis reçus et aux conseils avisés de M. VAN HECKE, a décidé le remplacement de la chaudière actuelle par deux chaudières fonctionnant en cascade. Les travaux devraient débuter pendant les vacances de février.

A la demande des élus de Conches, une visite en présence de l'association APECG (représentants de parents d'élèves) et des élus du SIVOM a eu lieu le 23 janvier afin de faire le point sur l'état général de l'école (sécurité, travaux).

TAUX D'IMPOSITION

Depuis trois ans, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés malgré la baisse constante des dotations de l'Etat. Monsieur le Maire proposera au prochain conseil municipal la non-augmentation de ces taux pour la quatrième année consécutive.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Faire un bilan de l'année écoulée ne revient pas à tourner une page ou à tirer un trait sur les douze derniers mois. Au contraire, cela conforte les bases de l'action intercommunale pour mieux se projeter vers le futur. Retrouvez en ligne le rapport d'activité 2018 de Marne et Gondoire.

http://www.marneetgondoire.fr/uploads/media/RA_M_G_2018_BD.pdf

VOS RENDEZ-VOUS

Théâtre : **IMAM PAS BEAUCOUP**

Vendredi 15 février – 21h – Grange

Débat : **CYBER HARCELEMENT**

Vendredi 15 Mars – 20h – Grange